ONU : le CDH saisi par une “coalition associative” pour le traitement de la France envers les musulmans

19/01/2021 à 19h39



Une coalition associative a saisi le Conseil des droits de l’Homme des Nations unies (CDH) en portant plainte contre la France pour une procédure formelle d’infraction, relative à la discrimination envers les musulmans du pays. Selon l’ONG CAGE, basée à Londres, la plainte souligne que les actions du gouvernement français «*ont tacitement*» soutenu la publication de caricatures personnifiant le prophète de manière dégradante, dans le but de «*promouvoir des politiques d’Etat islamophobes*» à travers «*des actions violentes*».

«*Des politiques récentes ont également forcé la fermeture de plusieurs organisations de la société civile, des mosquées et précipité des perquisitions violentes et aveugles dans des maisons*», dénonce le communiqué de CAGE. La plainte est signée par 36 ONG, présentes dans plus de 13 pays. Y figurent le Conseil islamique de Victoria (Australie), l’Initiative musulmane européenne pour la cohésion sociale (Strasbourg), l’Association musulmane de Grande-Bretagne (Royaume-Uni) et l’Institut Yaqeen (Etats-Unis), entre autres.

La plainte appelle le CDH à «*veiller à ce que la France promulgue ou abroge, le cas échéant, une législation visant à*

interdire de nouvelles discriminations à l'égard des musulmans». Elle demande aussi de «*veiller à ce que toutes les mesures soient prises en France pour lutter contre l'intolérance fondée sur la religion*».

Les organisations pointent du doigt également le projet de loi contre le séparatisme, dénonçant un texte qui «*se concentre uniquement sur la consolidation du contrôle politique, idéologique, théologique et financier des musulmans, leur refusant la liberté de pratiquer leur foi librement*».

yabiladi